

Des jeunes pour contrôler les cafés

12 jeunes, recrutés par le SPF Santé publique, vont vérifier qu'on ne fume pas et qu'on ne sert pas d'alcool aux mineurs dans les lieux de fête.

Le SPF Santé publique est en train de recruter douze jeunes de moins de 26 ans dont la mission sera de contrôler le respect des législations sur le tabac et l'alcool dans les établissements Horeca et les lieux de fête dédiés à un jeune public.

Après sélection, ces douze jeunes seront engagés dans le cou-

rant des mois de septembre ou octobre. Leur mission : contrôler si l'on ne fume pas à l'intérieur et si l'on ne sert pas d'alcool aux jeunes de moins de 16 ans, a indiqué le porte-parole du SPF Santé publique. «*L'idée est de mieux cibler les contrôles. On sait que les jeunes sont particulièrement exposés. Cette année, nous avons par exemple ciblé les carnivals, explique le porte-parole. Nous avons des soupçons de non-respect de la législation lors de ces événements. Nos contrôles se sont révélés positifs. À présent, nous comptons de la même manière renforcer notre présence ciblée sur les*

événements pour jeunes, où nos soupçons sont similaires. Nous comptons par exemple contrôler de petits événements, annoncés parfois uniquement via une page Facebook ou quelques flyers. Les nouveaux contrôleurs que nous engagerons devront d'ailleurs posséder de grandes capacités de recherche, et également être flexibles. Il s'agira de travailler les soirs et les week-ends.»

Ces jeunes seront engagés sous contrat Rosetta, la convention de premier emploi établie à l'attention des moins de 26 ans. Des engagements définitifs sont possibles une fois cet âge dépassé, assure encore le SPF. ■